



Mions, le 07 septembre 2018

Votre interlocuteur : Elodie Mazzoli
Téléphone : 04.72.23.62.67
Courriel : pbarial@mions.fr / emazzoli@mions.fr
Vos références : RI/BT 2018.172
Nos références : JG/MD/PB-EM
Objet : Avis sur le projet arrêté du PLU de la commune de St Pierre-de-Chandieu

Monsieur Raphaël IBANEZ
Maire de St Pierre-de-Chandieu
Hôtel de ville
BP4 – 5/7 rue Émile Vernay
69780 St Pierre-de-Chandieu

Monsieur le Maire,

Vous nous avez fait parvenir par courrier en date du 22 juin 2018 le dossier arrêté du PLU par délibération de votre conseil municipal en date du 31 mai 2018 afin de solliciter notre avis sur votre document de planification. Suite à la lecture des pièces du dossier, je formule les observations suivantes :

Sur le règlement graphique et écrit :

- La prise en compte de l'étude « trame verte » réalisée par le SAGE de l'Est Lyonnais : qui présente un diagnostic détaillé des zones de ruissellement et d'érosion des territoires, ainsi qu'un programme d'actions et de mesures visant à la préservation et à la restauration des éléments structurants de la trame verte.
La commune de Mions, sensible à la protection et à la mise en valeur de son territoire, participe à cette démarche.
St Pierre-de-Chandieu étant limitrophe à Mions, nous vous proposons de prévoir dans son futur PLU des emplacements réservés pour la réalisation d'équipements permettant de lutter contre le ruissellement des eaux de pluie sur nos territoires (emplacements pour la création de fossés drainants, de digues, etc).
- Une partie de la RD 149 en direction de Saint-Symphorien d'Ozon a fait l'objet d'un aménagement cyclable. Afin de poursuivre ce projet, nous réitérons notre proposition formulée lors de l'arrêt en 2017, d'inscrire un emplacement réservé pour la création d'une liaison cyclable le long de la RD 149 jusqu'au collège de St Pierre-de-Chandieu.

En conclusion, j'émet un avis favorable sur votre projet de PLU.

Je vous pris d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint délégué à l'urbanisme et au développement durable

Julien GUIGUET

